

## POUR UNE DISTRIBUTION PLUS ÉQUITABLE DES RESSOURCES SANITAIRES

La 29<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé s'est tenue à Genève du 10 au 21 mai 1976. Lors de la séance d'ouverture, le D<sup>r</sup> H. Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, a lancé un appel en faveur d'une distribution plus équitable des ressources sanitaires mondiales. Voici quelques points saillants de son discours :

— En dépit des progrès extraordinaires des sciences et des techniques qui sont appliquées à la prévention et au traitement des maladies, ainsi qu'à la réadaptation des handicapés et des infirmes, seule une partie relativement faible de la population du monde en bénéficie.

— Nous devons toujours nous préoccuper de trouver des moyens pratiques d'appliquer les connaissances anciennes et nouvelles en faveur des masses de la population mondiale. C'est là le défi qu'il nous faut relever.

— Si la technologie de la lutte contre la maladie s'est très rapidement développée ces dernières années, elle a failli à sa mission parce que les contextes sociaux, économiques et politiques dans lesquels elle est appliquée ont changé. L'extension et l'affinement de cette technologie d'une part, sa complexité et son coût croissants de l'autre, ont fait naître une contradiction entre le potentiel technique et la capacité socio-économique d'appliquer ce potentiel à tous ceux qui en auraient besoin.

— Nous devons clairement reconnaître que la réalisation des conditions de la santé n'est pas un objectif qui intéresse l'individu seul; c'est par-dessus tout un objectif social, et nous devons évaluer les progrès techniques en fonction de la capacité qu'ils ont de contribuer à cet objectif.

— La longévité n'a pas apporté le bonheur dont beaucoup pensaient qu'elle serait la condition. Une longue existence sans amélioration de la qualité de la vie est l'une des tragiques séquelles du développement technologique dans bien des pays.

## FAITS ET DOCUMENTS

— Chercher à réaliser une distribution plus équitable des ressources sanitaires sur le plan international est une préoccupation légitime pour le secteur de la santé publique. La solution réside dans la justice sociale, dans la solidarité et dans la collaboration internationale pour la mise en œuvre de nouveaux moyens de santé dans les pays les moins avantagés et pour l'instauration d'un climat de compréhension mutuelle vis-à-vis des solutions différentes apportées à des problèmes analogues dans les divers pays.

— Le simple prolongement de l'existence, sans amélioration de la qualité de la vie, n'est peut-être pas un objectif aussi sacro-saint que certaines sociétés le pensent.

Il est possible que, pour certaines sociétés, la couverture totale des populations par les soins de santé essentiels exige d'abord une révolution dans les conceptions mêmes de l'objet de la vie.

---

## SANTÉ ET DROITS DE L'HOMME

*Sous ce titre, M. Norman Howard-Jones publie, dans Santé du monde<sup>1</sup>, un intéressant article dont nous reproduisons quelques passages qui ont trait à l'éthique médicale :*

Les droits de l'homme ont de nos jours, sur le plan de la santé, des implications à la complexité desquelles contribuent des vues d'ordre philosophique, moral, social et économique, et quelquefois des convictions religieuses. Jusqu'à une époque encore récente, cependant, la santé était surtout une affaire personnelle, comportant une relation mutuelle entre patient et médecin. Les principes de cette relation ont été codifiés il y a quelque 2400 ans par le Serment d'Hippocrate, et il est intéressant de constater que si les idées du célèbre médecin grec sur la nature de la maladie sont maintenant complètement oubliées, en revanche, celles qu'il professait quant à la relation médecin-patient, de même qu'aux règles de conduite entre praticiens, n'ont jamais cessé d'être les fondements de l'éthique médicale.

---

<sup>1</sup> Magazine de l'OMS, Genève, janvier 1976.